

QUESTIONS DES MIGRANTS ? PROBLEME DES MIGRANTS ?

Par **Dominique Balvet**, historien, Université de Lille

Entre notamment Génération identitaire, groupe d'extrême droite dirigé par Clément Gandelin, s'opposant à l'entrée de migrants sur notre frontière des Alpes - après avoir occupé la mosquée de Poitiers et affiché la date symbolique de 732 - et Génération.s, la formation politique créée par Benoît Hamon, prônant un « accueil digne » de ces mêmes migrants, on ne peut que constater que la problématique des migrations est devenue particulièrement clivante.

A la veille de la Journée mondiale des réfugiés, Dominique Balvet nous propose ici une synthèse à vocation pédagogique qui ouvre de multiples réflexions.

« Question des migrants », « problème des migrants » ? Les termes dont usent personnalités politiques et « experts » médiatiques ne sont pas neutres, dès lors que la place des migrant.e.s dans nos sociétés européennes, la politique d'accueil ou les mesures de restrictions à leur encontre constituent un enjeu significatif lors des différents scrutins électoraux.

Alors que la confusion - qu'elle soit ou non volontairement entretenue - quant à la terminologie employée, les formules choc (« *ni une Europe forteresse, ni une Europe passoire* » déclarait, par exemple, monsieur Hortefeux (1) et le flou entretenu sur la signification des données statistiques, permettent toutes les instrumentalisation politiques.

Des rappels historiques seront nécessaires, avant de rappeler les principales données, économiques, sociales, et géopolitiques qui permettent d'approcher le questionnement sur le fait migratoire, avant de nous interroger sur l'enjeu politique que recouvrent ces situations, dans un contexte électoral.

QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES : DES MIGRATIONS INCESSANTES

Une des principales dynamiques historiques mondiales

Le fait migratoire est de tous lieux et de tous temps. Il remonte aux origines de l'humanité (dispersion à partir du berceau africain), marque les premières civilisations, nourri les grands récits mythologiques (Ulysse, les Argonautes, l'enlèvement d'Europe par Zeus), comme les récits des Textes sacrés (fuite d'Egypte des Hébreux, Exode).

Les traites d'esclaves (la traite atlantique, comme celle interne au continent africain ou à destination du monde arabo-musulman), ces crimes contre l'humanité, ont représenté des migrations aux effectifs et effets considérables.

Le fait migratoire marque singulièrement l'histoire de notre continent européen, depuis les « grandes invasions » germaniques, puis arabo-berbères, scandinaves ou hongroises (« grandes invasions » que les historiens allemands qualifient volontiers de « grandes migrations »), les déplacements continuels d'Européens : départ de huguenots vers la Hollande, l'Angleterre ou la Prusse, d'Espagnols, de Portugais, puis de Néerlandais, de Britanniques, enfin de Français vers les « Indes » (occidentales ou orientales), les déplacements massifs à travers le continent au lendemain des deux guerres mondiales (« échanges » entre Grecs et Turcs au lendemain de la première Guerre mondiale, millions d'Allemands fuyant les territoires d'Europe centrale et orientale ou l'Est de l'Allemagne vers l'Ouest, en 1945) - ou durant l'entre-deux guerres, pour les réfugiés russes, italiens, allemands, espagnols. L'Europe est le continent qui a connu le plus grand nombre de modifications de frontières au cours du XXe siècle - après 1918, 1945, puis autour de 1990.

Du temps où l'Europe était terre d'émigration...

Au cours du XIX e siècle, l'Europe connaît une « explosion » démographique. Ce sont de l'ordre de 50 millions d'Européens qui quittent le « vieux continent » pour l'Amérique du nord, du milieu du XIX e siècle à 1914 (au début du XX e siècle, certaines années, les départs sont de l'ordre d'un million de personnes).

S'y adjoignent, bien que de moindre importance, l'Amérique latine, les dominions britanniques, les territoires colonisés par les Européens (où le peuplement européen est, le plus généralement, tout à fait modeste).

Peuplement modeste, mais d'une catégorie de population qui bénéficie de conditions socio-économiques et de statuts politiques et administratifs qui les distinguent des populations autochtones (quand bien même la majeure partie de ces Européens en Afrique ou Asie connaissent des niveaux de vie comparables à ceux qu'ils connaîtraient en métropole, l'écart avec les autres catégories de population définit, ce que l'on appellera plus tard des « sociétés duales ».

Quittent donc l'Europe ces « *hommes sans terre, pour des terres (réputées) sans hommes* », pour des raisons qui mêlent la misère (Irlandais fuyant la famine consécutive à la maladie de la pomme de terre, au milieu du XIXème siècle) ou l'espérance de meilleures conditions de vie, l'oppression politique ou religieuse (juifs de Russie) ou, pour ce qui relève des territoires colonisés, des raisons de

carrières (administratives et militaires), des projets économiques (colonisation agricole), des préoccupations religieuses (missions), le goût de l'aventure et de la découverte scientifique ou la relégation (Australie, Guyane, Nouvelle-Calédonie), mais ces départs vers les « colonies » ne donnent pas lieu, répétons-le, aux flux les plus importants.

La France, traditionnelle terre d'immigration

A rebours du reste du continent, la France connaît, dès la fin du XVIII^e siècle, une baisse de la natalité puis, en certaines périodes, une réelle stagnation de la population.

C'est très largement ce qui explique le fait que notre pays a, avant tout, été un pays d'immigration ; la « générosité » des conditions de naturalisation sous la III^e République s'expliquant largement par ces demandes de main-d'œuvre, mais aussi de soldats (conscription).

Faiblesse démographique et besoins économiques, en particulier pour un développement industriel qui ne peut se nourrir, au XIX^e siècle (à la différence, par ex, de la Grande Bretagne), d'un exode rural massif, du fait de la politique menée au début de la III^e République.

Aussi assiste-t-on à des arrivées successives de migrants du travail : Allemands, Belges et Italiens avant 1914, Polonais dans les années 1920 (nécessités de la reconstruction dans un pays marqué, par ailleurs, par une inégalité sexuelle en terme de ratio, évidemment liée à la guerre ; d'où la probable fréquence de mariages mixtes).

Après la Seconde Guerre mondiale, se sont successivement des Européens du Sud (aux Italiens s'adjoignent Portugais et Espagnols) qui participent massivement à la reconstruction ; l'essentiel des migrations nord-africaines, puis d'Afrique subsaharienne se déroulant au cours des années 1960 (et ne pas oublier le million de Français rapatriés).

Depuis 1975 et la fin des migrations de travail, les migrations officielles concernent les regroupements familiaux, d'une part, les réfugiés, d'autre part (Vietnamiens et Cambodgiens ou Chiliens, notamment, et, récemment, Proche Orientaux et ressortissants de la Corne de l'Afrique, pour une grande part.

On assiste, de façon générale, à des cycles de migrations et d'arrêts de celles-ci, fortement corrélés aux cycles économiques et à des réactions diversifiées de la société englobante (entre réactions xénophobes et intégration, notamment par le biais de l'école et des organisations du mouvement ouvrier), qui devaient nous

permettre d'appréhender les réactions contemporaines de la société française (même s'il est inexact de considérer, par exemple, que notre contemporain, répéterait, en quelque sorte, les années 1930), la comparaison n'est pas inutile (par ex., celle que proposent Pascal Blanchard et Farid Abdelouahab dans *Les Années 1930. Et si l'histoire recommençait ?* (2)).

DES EFFETS SUR LES SOCIÉTÉS DE DÉPART, DE TRANSIT, D'ACCUEIL

Des flux migratoires et des sociologies des migrant.e.s plus diversifiés

Contrairement aux idées reçues, les flux migratoires actuels, à l'échelle mondiale, ne sont plus essentiellement du Sud vers le Nord, mais conjuguent flux Sud-Nord, flux Nord-Sud (tourisme, arrivée de retraités nord-américains au Mexique, Européens - dont Français - au Maroc) et flux Sud-Sud, internes à l'Afrique subsaharienne ou à l'Amérique latine, cantonnés à des espaces de l'Asie du Sud ou du Sud-Est, ou au Proche-Orient.

Le fait migratoire invite à penser, tout à la fois, pays de départ (ex : Afrique subsaharienne), pays de transit, parfois de longue durée (Afrique du Nord) et pays d'arrivée (par ex. l'Italie, par Lampedusa - Emmanuelle Loyer (chercheuse, professeur d'histoire contemporaine à Sciences Po Paris) introduisant significativement sa récente *Une brève Histoire culturelle de l'Europe* (3), par un avant-propos au titre significatif : « de Lampedusa à Lampedusa »).

Du reste, l'essentiel des migrants, eu égard aux populations respectives des pays, ne concerne pas des pays européens (à l'exception très particulière du Luxembourg), mais des pays proches des zones de guerre (Liban ou Turquie, notamment).

De même, bien garder à l'esprit que la composition sociale des migrants est très diversifiée.

Il ne s'agit généralement pas des catégories les plus indigentes, mais de populations de statut intermédiaire, instruites (mais dont les diplômes ne sont pas reconnus en Europe occidentale), maîtrisant plus ou moins la langue de communication qu'est l'anglais, et comptant sur des relais dans les villes où ils comptent se rendre.

Populations diversifiées par les statuts (quoi que l'on pense du bien-fondé de ces distinctions) : migrants économiques, réfugiés (selon le statut de 1951) ou migrants climatiques (dont les effectifs ne peuvent que croître dans les décennies à venir).

Les femmes sont nombreuses : de l'ordre de 45 % des migrants récents en France et lors de regroupements familiaux, les femmes sont un tiers à avoir migré avant leur conjoint, selon un petit guide de la Cimade. Cette question de genre interpelle tout particulièrement quant à la protection à apporter à ces femmes migrantes (à l'inverse, les agressions de femmes à Cologne et dans d'autres villes européennes, la nuit du 31 décembre 2015, et le fait que la plupart des suspects aient été des demandeurs d'asile ou des migrants en situation irrégulière, ont troublé les milieux féministes - comme en ont témoigné alors, les prises de position contrastées, dans un magazine comme *Causette*).

Nombreux aussi sont des enfants et des mineurs non-accompagnés. *Don't forget them !*

Des effets socio-économiques à différentes échelles

Apprécier les effets socio-économiques des migrations sur les sociétés (de départ, de transit, d'accueil) est malaisé car (et pour en rester, ici, aux seules sociétés d'accueil) : les critères adoptés peuvent conduire à des conclusions sensiblement différentes.

Traite-t-on des effets sur l'économie en général ou sur tel secteur, telle branche (bâtiment, restauration, aide à la personne, par exemple, sont trois secteurs qui ne sauraient fonctionner sans cet « appel d'air » que constitue une main-d'œuvre immigrée - parfois tenue à l'écart d'un droit du travail qui s'impose aux employeurs, notamment lors de l'emploi de migrants irréguliers ou au statut fragile) ?

Comptabilisons-nous la seule activité de travail, ou prend-on en compte la dimension consommation que représentent ces migrants, mesurons-nous effectivement les effets en terme de coût des prestations sociales, généralement plus que compensés en terme de fiscalité (y compris indirecte) ? Pour ne pas parler d'effets difficilement quantifiables, mais indéniables, comme le relais que ces populations peuvent représenter dans des échanges qui ne sont pas seulement commerciaux (Turcs en Allemagne, Maghrébins en France, diasporas chinoises ou indiennes, un peu partout dans le monde) ?

Surtout, il est malaisé pour les chercheurs, courageux (car difficile) pour les politiques et quasi-impossible pour les opinions publiques de se projeter dans un avenir à moyen -voire à long terme.

Et pourtant cette projection est indispensable, pour qui veut intégrer les dimensions économiques non conjoncturelles, les dimensions environnementales

et démographiques : la prise en compte de ce dernier questionnaire, qui a fondé la démarche d'Angela Merkel s'est retournée (électoralement parlant) contre elle. Josep Borrell, ancien président du Parlement européen (2004-2007), nommé en 2018 ministre des Affaires étrangères de Pedro Sanchez, alors qu'il venait de prendre la tête de la diplomatie de l'UE, avait alors déclaré à la RTS (Radio Télévision Suisse francophone) que "*seule la migration empêchera le déclin de l'Europe*".

Des questionnements culturels complexes

Les discours relatifs au risque de la perte d'une identité nationale liés à une immigration « incontrôlée », discours récents mais qui ne font que ressusciter des attitudes qui ont été celles d'une droite nationaliste définissant la nation en termes exclusifs, relèvent largement du fantasme – mais ont une redoutable efficacité auprès d'une part significative de l'électorat.

Il n'en demeure pas moins que les faits migratoires constituent un enjeu culturel (enjeu n'étant un synonyme ni de problème ni de risque) pour les sociétés d'accueil. Il soulèvent, par exemple, des questions relatives à l'adaptation des programmes d'enseignement (comment intégrer la diversité culturelle d'une société comme la nôtre dans le « bagage » culturel des élèves ?), à la reconnaissance de cette même diversité sur les chaînes publiques de radio et de télévision, au dialogue à nouer avec les sociétés des pays de départ et de transit (et à la disjonction de ce dialogue avec les sociétés, d'une approbation des régimes politiques, très souvent autoritaires)...

L'Education nationale a sans doute un rôle crucial à jouer. Il lui revient, notamment, la responsabilité de fournir aux enfants, puis aux jeunes gens, ce qui, pour nombre d'entre-eux, constituera le socle de connaissances sur les cultures et civilisations d'où proviennent les populations migrantes. Ce socle de connaissances (ou de méconnaissances) fondera, pour une part non négligeable, les représentations sociales des futur.e.s citoyen.ne.s.

UN ENJEU POLITIQUE MAJEUR

Une question récente et majeure de l'« agenda politico-médiatique »

La prise en compte de la « question » de l'immigration - pour ne pas parler du « problème des immigrés » - est relativement récente, mais a pris, depuis les années 1990, une place importante dans les discours politiques, dans les relations de la presse et, par conséquent, dans les préoccupations des Français, une place

grandissante, souvent corrélée au thème de la « sécurité » (le plus souvent limité à une question de police et de justice) et - plus récemment - à celui de l'«identité ».

D'extrême droite à l'origine, ce thème a largement « mordu » sur la droite classique, et ne laisse pas insensible une part de l'électorat de gauche, parfois tentée par une forme de populisme, ou inquiète en terme de laïcité (inquiétude qui n'est pas illégitime, au demeurant).

Des réactions politiques où se mêlent argumentations, ressentis et instrumentalisations de données de valeurs très inégales

Mais cette dernière inquiétude, relative aux questionnements sur la laïcité (qu'illustre la manifestation « contre l'islamophobie » du 10 novembre 2019 à Paris, comme la préoccupation toute récente du Parti socialiste de se pencher sur la définition de celle-ci) traduit le fait que les questionnements autour de l'immigration mêlent tout un ensemble d'argumentations rationnelles, à des ressentis et à d'imperceptibles glissements sémantiques qui parasitent le débat.

On passe, de façon subreptice, de la question des migrants, à celle de l'Islam, voire de l'islamisme, si ce n'est à la très légitime inquiétude à l'égard du terrorisme.

De même, on réagit de façon émotionnelle à une série d'images fortes qui déprécient la réflexion intellectuelle : la vision du cadavre d'un enfant sur une plage turque aura plus fait que des analyses sur le fait migratoire pour orienter l'opinion publique, mais cette orientation, fondée sur l'émotion, n'aura duré qu'un temps.

Cet effet de l'univers médiatique, qui n'est pas récent (on pense, en 1962, aux photos publiées dans *Paris-Match* de la petite Delphine Renard, ensanglantée, après l'attentat de l'OAS contre le domicile parisien d'André Malraux), mais la montée en puissance des NTIC ajoute aux débats, les effets délétères d'informations parfois invérifiées, invérifiables, voire fausses, quant à la comptabilisation des migrants, au coût de leur prise en charge, au flou entretenu entre les termes de migrants, réfugiés, personnes d'origine (si ce n'est d'ascendante) étrangère (« deuxième », « troisième » génération...), voire aux comptabilisations hasardeuses des « Arabes » ou des « musulmans »...

Dans des sociétés marquées par la crise, la diversité des périls, la prégnance du fait « post-colonial »

Discours (très largement) infondés intellectuellement, mais auxquels un triple contexte apporte consistance :

- Un contexte socio-économique : celui d'une crise économique devenue structurelle et d'une évolution probable du marché du travail (économie numérique, robotisation, effets inégalitaires de la mondialisation) qui fragilisent tout particulièrement les professions à faible qualification, sur lesquelles s'exerce prioritairement cette « concurrence » entre « natifs » et immigrés ;
- Un contexte de montée des périls, lié à une géopolitique devenue pour partie anarchique et aux risques terroristes : périls réels ou ressentis comme tels, leurs effets sur la société sont indiscutables sur une part majeure de l'opinion, combien même les réfugiés (du Sahel, du Proche et du Moyen-Orient) ont été les premières victimes de ces guerres de ces activités terroristes, qui ont souvent été à l'origine de leur migration.
- Le contexte « post-colonial » qui est toujours celui de notre pays, si l'on en croit les historiens du groupe de recherche Achac – Bancel, Blanchard : le travail de mémoire collectif autour de la guerre d'Algérie, et plus généralement de notre passé colonial, n'étant pas achevé, subsistent dans la société française, des réactions de rejet à l'égard des étrangers - comme, du reste, des réactions de rejet d'enfants (ou petits enfants) d'immigrés, notamment algériens, à l'égard d'une société française, qu'ils perçoivent comme discriminante à leur égard. Dans ces conditions, on comprend que la question des migrants se voie parasitée par des « retours de mémoire ».

En conclusion de cette analyse, certes non exhaustive, des questionnements autour du fait migratoire, il convient d'indiquer un certain nombre d'axes, qui pourront, chacun, ouvrir à de nouvelles réflexions :

- Il n'y a aucune raison pour que, dans un futur envisageable, les flux migratoires viennent à se tarir : la poursuite de guerres dans lesquelles les Occidentaux peuvent avoir leur part de responsabilité (ce qui ne dédouane en rien les régimes autoritaires d'Afrique du Nord ou subsaharienne, du Proche ou du Moyen-Orient) et la croissance probable du flux de réfugiés climatiques sont, au contraire, les scénarios les plus probables (et nous n'émettons pas l'hypothèse d'une reprise significative de migrations de populations de pays tels que la Chine ou l'Inde) ;

- Dans le cadre d'une mondialisation dont les faits migratoires sont une des traductions (de même, il est vrai, que l'érection de murs, comme l'a rappelé le géographe Michel Foucher), ces déplacements massifs de population semblent inéluctables. Dès lors, plutôt que d'affecter un budget et des moyens non-négligeables au contrôle des frontières de l'Union Européenne, il convient de tout faire pour accompagner ces arrivées et les rendre bénéfiques, tout à la fois aux sociétés de départ et aux sociétés d'accueil ;
- Du reste, les chiffres de migrants qu'il est très souvent question d'accueillir doivent être ramenés aux justes proportions d'un pays comme le nôtre : sur une population de 67 millions d'habitants, l'accueil d'un million de migrants représenterait une croissance de 1,5 % de la population, celui de 100 000, une croissance de 0,15 % ;
- Par-delà les questionnements socio-économiques et culturels, se pose une question de philosophie morale élémentaire : de quel droit peut-on interdire à des personnes de se déplacer ? Naguère, l'entrave était surtout à la sortie d'un territoire (on ne quittait pas l'URSS ou les démocraties populaires, par ex). Aujourd'hui, le paradoxe est bien que les capitaux et marchandises circulent sensiblement plus facilement - dans cet espace élargi de la mondialisation - que les idées ou les personnes.

Il est trop tôt pour mesurer les effets du contexte tout à fait contemporain de la pandémie sur les mouvements migratoires et sur la réactivité des opinions publiques.

Le « monde d'après » sera-t-il plus accueillant et ouvert ou cette épidémie aura-t-elle renforcé ce fait que « *les murs sont à la fois physiques et dans les têtes* », selon la formule du directeur de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), Pascal Boniface (4) ?

- (1) « Ni une Europe forteresse, ni une Europe passoire », Brice Hortefeux cité par le spécialiste des questions de surveillance et de sécurité Julien Jeandesboz, chercheur en politique internationale (ULB) dans « *Contrôles aux frontières de l'Europe. Frontex et l'espace Schengen* », publié dans *laviedesidees.fr*, le 10 janvier 2012)
- (2) *Les Années 1930. Et si l'histoire recommençait ?*, Pascal Blanchard et Farid Abdelouahab (La Martinière, 2017)
- (3) *Une brève histoire culturelle de l'Europe*, Emmanuelle Loyer, (Flammarion, 2017)
- (4) « *Les murs sont à la fois physiques et dans les têtes* », Pascal Boniface dans un entretien publié dans *La Voix Du Nord*, le 06 février 2017

N.B : Pour aller plus loin : un ouvrage à lire : Catherine Wihtol de Wenden, *Faut-il ouvrir les frontières ?* (Presses de SciencesPo, 2017).

Dominique Balvet, professeur agrégé, docteur en histoire, est enseignant en histoire contemporaine à la faculté des Humanités de l'Université Lille Nord-Europe (ULNE).

Auteur d'une thèse sur « Jacques Soustelle et l'Algérie française : gaullisme et antigaulisme, du Front populaire aux marges du Front national » (sous la direction de Jean-François Sirinelli).